



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 15 mars 2023

Délibération n°11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mars à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 1^{er} mars 2023.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE.

Mesdames Virginie LEBRAUD, Maryline VINET, Fabienne GODICHAUD, Nelly VERGEZ, Laetitia REGRENIL.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, François BONNEAU, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU.

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER, Hélène GINGAST.

Membres consultatifs absents ou excusés : messieurs Andreas KOCH et Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : madame Nelly VERGEZ.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	8
Votants	13

Objet : Compte Administratif pour l'année 2022

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif pour l'exercice 2022, soit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	5 370 057,83 €	5 443 354,47 €	73 296,64 €
Investissement	2 349 187,97 €	3 759 610,54 €	1 410 422,57 €
Total	7 719 245,80 €	9 202 965,01 €	1 483 719,21 €

Compte tenu du niveau de l'excédent global de clôture observé à fin 2021, l'excédent global de clôture au 31/12/2022 du Budget du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis ressort donc à :

	Excédent cumulé au 31/12/2021	Résultat 2022	Excédent cumulé au 31/12/2022
Fonctionnement	2 592 734,39 €	73 296,64 €	2 666 031,03 €
Investissement	9 637 743,88 €	1 410 422,57 €	11 048 166,45 €
Total	12 230 478,27 €	1 483 719,21 €	13 714 197,48 €

Un rapport traitant de l'affectation définitive des résultats à fin 2022 pour le vote du Budget Primitif 2023 est proposé au vote au cours de la séance de ce Comité Syndical.

Je vous propose de prendre connaissance des éléments du Compte Administratif en examinant les chiffres repris par sections et chapitres budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La consommation des crédits de fonctionnement 2022 s'établit à **5 370 057.83 €**.

L'analyse des dépenses par chapitre comptable fait ressortir les éléments suivants :

Chapitre 011 – Charges à caractère général.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à l'activité et au développement du Syndicat Mixte (frais de gestion et de structure, communication, honoraires des titulaires des marchés de prestations intellectuelles, prestations diverses liées au fonctionnement...).

☞ Crédits ouverts : 2 415 000 €

☞ Consommation : 1 696 112.88 € soit 70 % des crédits ouverts.

Les principaux articles sont les suivants :

- **60612** – énergie, électricité pour 361 414.43 € [+50% par rapport à 2021];
- **6068** – autres matières et fournitures pour 25 202.32 € ;
- **6132** – locations immobilières pour 24 276.36 € ;
- **6135** – locations mobilières pour 41 532.04 € ;
- **614** – charges locatives pour 86 187.47 € ;
- **61521** – terrains pour 20 256.71 € ;
- **615221** – entretien bâtiments publics pour 59 370.93 € ;
- **615228** – entretien autres bâtiments pour 70 562.31 € ;
- **6156** – maintenance pour 92 690.05 € ;
- **6161** – primes d'assurances pour 14 958.88 € ;
- **6185** – frais de colloques (dont salons) pour 154 584.05 € ;
- **6226** – honoraires pour 85 288.79 € ;
- **6236** – catalogues et imprimés pour 30 924.24 € ;
- **6237** – publications pour 20 594.86 € ;
- **6238** – divers services extérieurs pour 15 361.60 € ;
- **6247** – transports collectifs pour 25 348.92 € ;
- **6257** – réceptions pour 92 693.67 € ;
- **6262** – frais de télécommunication pour 24 873.33 € ;
- **6281** – concours divers, cotisations pour 18 320.90 € ;
- **6282** – frais de gardiennage pour 50 914.91 € ;
- **6283** – frais de nettoyage de locaux pour 36 798.57 € ;
- **6288** – autres services extérieurs pour 82 874.30 € ;
- **63512** – taxes foncières pour 194 607 € ;
- **63513** – autres impôts locaux pour 24 569 €.

Chapitre 012 – Charges de personnel.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la rémunération du personnel propre au Syndicat Mixte, en y intégrant les charges sociales, les cotisations aux organismes de gestion ainsi que les frais de formation.

☞ Crédits ouverts : 930 000 €

☞ Consommation : 915 725.24 € soit 98 % des crédits ouverts pour 14,3 ETP

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 650 000 €

☞ Consommation : 682 794.06 €

Soit 587 794.06 € au titre des dotations aux amortissements et 95 000 € liés aux écritures de cessions [cession de deux terrains : rue de l'Épineuil à la commune de Saint Yrieix et 138 rue Fondchaudière à la commune d'Angoulême].

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions de fonctionnement versées par le Syndicat Mixte à d'autres organismes publics ou privés.

☞ Crédits ouverts : 2 260 172 €

☞ Consommation : 1 884 642.80 € soit 83 % des crédits ouverts.

Pour mémoire, les organismes ayant reçu un soutien financier du Syndicat Mixte pour l'année 2022 sont les suivants :

- Formation / Ecoles de l'image

CCIT- Fonctionnement EMCA	250 000 €
CCIT – Résidence [solde 2021/2022]	2 000 €
AGCAM – Fonctionnement ENJMIN	680 000 €
Université de Poitiers – Fonctionnement CREADOC 2022	28 200 €
EESI – Résidences narration graphique [solde 2021 et acpte 2022]	9 600 €
RECA	1 500 €
Association ECOLE 42 – Fonctionnement	526 372 €
SCCUC – Epicerie solidaire	4 800 €
Association Etudiants de l'image	4 500 €

- Associations / Collectifs d'auteurs

Comme une orange	3 500 €
Fichtre Diantre	6 000 €
Eidola	8 500 €
Eidola [Mandat annulé par l'émission d'un titre]	8 500 €
Ion	6 000 €
Les mains sales	15 000 €
Moonflowers	3 000 €
Association Le Bouc	5 000 €
Biscoto	20 000 €
Le collectif des Hiboux	2 000 €
Mauvaises graines	3 000 €
PXL Crew	2 000 €
Azimut	2 000 €
Très Très Bien	2 000 €

Mégaphone	2 000 €
L'atelier du marquis de crocogoule	2 000 €
Saxyfraga	5 000 €
Atelier du plan B	2 000 €
Zig Zag Media	5 000 €
Cap BD Angoulême	8 000 €
Association du Fibd	1 000 €
Sapin sympa	3 500 €

▪ Autres associations

Eurekatch	30 000 €
KissKissBankBank (Game cup)	50 000 €
Cartoon Movie	30 000 €
Prenez du relief	13 000 €
Nef Animation	3 500 €
Festival du film court	6 000 €
French Institute Alliance Française	7 000 €
So Games Nouvelle Aquitaine	29 000 €

▪ Autres

CIBDI / Maison Des Auteurs	2185.19 €
SA XV	60 000 €

soit un montant total de 1 852 657.19 €.

A ce montant s'ajoutent un montant de 3 539.90 € de remboursement de charges 2021 au Crous, 25 542.49 € au titre des concessions, brevets, cloud et autres droits, 2.40 € au titre des prélèvements à la source. ainsi que 0.82 de régularisation de tva.
Le Smpi s'est également acquitté en 2022 d'une cotisation de 2 900 € pour son adhésion à l'ATD 16.

Chapitre 66 – Charges financières.

- ☞ Crédits ouverts : 200 000 €
- ☞ Consommation : 189 792.90 € soit 95 % des crédits ouverts

Il s'agit de divers frais financiers à hauteur de 10 € et des intérêts d'emprunt pour 189 782.90 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.

- ☞ Crédits ouverts : 20 000 €
- ☞ Consommation : 989.95 €

Les charges exceptionnelles correspondent à des remboursements de charges effectués au profit de locataires du Syndicat Mixte (remboursement trop perçu sur charges 2021).

Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions.

- ☞ Crédits ouverts : 30 000 €
- ☞ Pas de consommation sur ce chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent sur l'année 2022 à **5 443 354.47 €**.

Chapitre 013 – Atténuation de charges.

☞ Réalisations : 9 686.70 € dont 6 286.70 € de remboursements par la Cnam au titre des indemnités journalières dans le cadre d'un congé maternité, 3 000 € d'aide sur un contrat d'apprentissage et 400 € de remboursement au titre de l'indemnité inflation.

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 650 000 €

☞ Réalisations : 587 667.06 € correspondant aux écritures d'amortissements 2022 (amortissement des subventions transférables).

Chapitre 74 – Dotations et participations.

☞ Crédits ouverts : 3 526 372 €

☞ Réalisations : 3 667 189 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 000 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	1 800 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Grand Angoulême	300 000 €

Aux participations s'ajoute un montant de 48 000 € correspondant aux recettes des Rencontres Animation Formation (2021 et 2022), au partenariat passé avec le CNC (70 000 €).

Sur l'année 2022 le Smpi Magelis a également perçu un acompte d'un montant de 22 817 € dans le cadre de l'article 14 de la loi de finances rectificative (filet inflation).

Par ailleurs, s'est appliquée la convention de partenariat passée pour assurer le fonctionnement de Ecole 42 : une subvention d'un montant total de 526 372 € (Département et Grand Angoulême) a été versée au Smpi.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.

☞ Crédits ouverts : 710 000 €

☞ Réalisations : 1 039 848.45 €

Il s'agit :

- des revenus des immeubles pour 799 804.26 €,
- des remboursements des fluides du musée de la BD par la Cité pour 148 035.78 €
- du remboursement par Nexity de charges assumées par le Smpi en lieu et place du Syndic de copropriété pour le Nil (changement de titulaires de contrats non pris en compte par les fournisseurs) pour 66 616.33 €,
- des régularisations liées à l'octroi des tickets restaurant pour 9 446.50 € (participations des agents),
- et de diverses recettes (remboursements, dégrèvement, compensation SFT notamment) pour 15 945.58 €.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

☞ Réalisations : 134 963.26 €

Il s'agit :

- des produits des cessions d'immobilisations à hauteur de 95 000 € (vente à la commune de Saint Yrieix d'un terrain situé rue de l'Épineuil à Saint Yrieix et vente à la commune d'Angoulême d'un terrain situé 138 rue Fondchaudière),
- d'une écriture d'annulation de rattachement de charges 2021 pour 19 161.46 €,
- indemnisation de divers sinistres pour 19 536.80 €,
- remboursements Natixis de titres restaurant pour 1 265 €.

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions.

☞ Réalisations : 4 000 €

Après rapprochement de l'état des créances faisant l'objet d'une procédure collective et des provisions constituées, une reprise sur provisions a été décidée [décision DDCS22086] à hauteur de 4 000 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

La consommation des crédits d'investissement 2022 s'élève à **2 349 187.97 €**.

Les dépenses d'investissement doivent être analysées en tenant compte de la distinction **HORS OPERATION et OPERATION INDIVIDUALISEE**. En effet, le vote du Budget Primitif 2022 et les Décisions Modificatives du Syndicat Mixte du Pôle Image avaient individualisé onze opérations :

- Acquisitions foncières
- 164-170 rue de Bordeaux
- Ilôt rue Saintes Traversière
- 111/117 rue de Bordeaux
- Centre de doc
- 49 boulevard Besson Bey
- Studios Paradis
- Eesi
- Cinéma Eperon
- Laubenheimer
- Extension Résidence étudiante

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION**Chapitre 040 – Transferts entre sections.**

☞ Crédits ouverts : 650 000 €

☞ Consommation des crédits à hauteur de 587 667.06 € correspondant aux écritures [compte 13] liées aux amortissements des participations et subventions 2022 conformément à la délibération 43/2013 du 18 juin 2013.

Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 20 000 €

☞ Consommation : 3 727.74 € correspondant au transfert en compte définitif relatif au 93 boulevard Besson Bey.

Chapitre 16 – Emprunts.

La consommation des crédits sur ce chapitre est de 670 437.46 € se décomposant comme suit :

- 1641 Amortissement d'emprunts : 665 467.14 €
- 16878 Dettes envers autres particuliers (viager) : 4 970.32 €

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles.

- ☞ Crédits ouverts : 100 000 €
- ☞ Consommation : 27 204 €
 - 20 940 € pour le site web,
 - 6 264 € pour la réalisation d'une maquette virtuelle.

Un montant de 4 176 € est proposé en report sur le budget 2023.

Chapitre 204 – Subventions d'équipement.

- ☞ Crédits ouverts : 320 000 €
 - ☞ Consommation de crédits sur ce chapitre : 176 000 €
- Soit : - Association Sisyphe : 6 000 €,
- AGCNAM Nouvelle-Aquitaine : 50 000 €,
 - Ecole 42 : 120 000 €.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte hors opérations ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels.

- ☞ Consommation : 103 185.84 €

Les principales dépenses réelles sont :

- Acquisition divers matériels et mobiliers à hauteur de 22 923.92 € dont 14 100 € pour la mise en place d'une solution de téléphonie, 4 903.04 € pour l'achat de mobiliers pour les services du Smpi, 2 038.15 € pour l'achat de tables de réunion pour les Ateliers Magelis et 1 882.73 € pour les salons et évènementiels.

- Travaux sur patrimoine immobilier pour 80 261.92 € :

Bâtiment Nil	29 629.68 €
Ateliers Magelis	9 849 €
11 rue Traversière	2 854.80 €
42 rue de la Charente	8 196.13 €
101 rue de Bordeaux	27 563.62 €
107 rue de Bordeaux	336 €
197 rue de Bordeaux	1 832.69 €

Un montant de 71 162.35 € est proposé en report sur le budget 2023.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

- ☞ Pas de consommation sur ce chapitre
- Un montant de 12 800 € est proposé en report sur le budget 2023.

2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES**OPERATION n° 0701 : Acquisitions Foncières**

- ☞ Crédits ouverts : 700 000 €
- ☞ Pas de consommation sur ce chapitre.

OPERATION N°0903 : 164/170 rue de Bordeaux

- ☞ Crédits ouverts : 323 000 €
- ☞ Consommation : 15 554.11 € (étude de programmation, insertion et diagnostics).

Un montant de 24 283.89 € est proposé en report sur le budget 2023.

OPERATION N°1401 : Ilôt Saintes Traversière

- ☞ Crédits ouverts : 1 071 €
- ☞ Consommation : 1 071 €.

OPERATION N°1501 : 111/117 rue de Bordeaux

- ☞ Crédits ouverts : 1 182 452 €
- ☞ Consommation : 54 933.34 € (maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°1701 : Centre de doc

- ☞ Crédits ouverts : 486 651 €
- ☞ Consommation : 41 765.04 € (maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°1702 : 49 Boulevard Besson Bey

- ☞ Crédits ouverts : 731 151 €
- ☞ Consommation : 507 731.11 € pour l'exécution des marchés travaux passés.

Les consommations des crédits de paiement de 2018 à 2022 s'élèvent sur cette opération à 3 512 556.91 €. La réception des travaux a eu lieu en novembre 2021. Un reliquat de crédits de paiement sera inscrit au budget primitif 2023 afin de solder l'opération.

OPERATION N°1703 : Studios Paradis

- ☞ Crédits ouverts : 1 952 240€
- ☞ Consommation : 85 942.32 € pour la réalisation de travaux de déconstruction de deux décors.

OPERATION N°1801 : EESI

- ☞ Crédits ouverts : 760 777 €
- ☞ Consommation : 43 185.07 € (étude de programmation et maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°1901 : Cinéma Eperon

☞ Crédits ouverts : 251 850 €

Pas de consommation de crédits sur cette opération

Un montant de 1 150 € est proposé en report sur le budget 2023.

OPERATION N°2001 : Laubenheimer

☞ Crédits ouverts : 94 584 €

☞ Consommation : 17 908.11 € (diagnostics et maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°2102 : Extension Résidence étudiante

☞ Crédits ouverts : 238 940 €

☞ Consommation : 12 875.77 € (étude de programmation).

Un montant de 23 964.23 € est proposé en report sur le budget 2023.

RECETTES D'INVESTISSEMENTLes recettes d'investissement s'établissent sur l'année 2022 à **3 759 610.54 €**.**Chapitre 040 – Transferts entre sections.**

☞ Crédits ouverts : 650 000 €

☞ Consommation : 682 794.06 €

Soit 587 794.06 € au titre des amortissements des immobilisations et 95 000 € liés aux écritures de sortie de l'actif suite à la cession de deux terrains (rue de l'Épineuil à Saint Yrieix et 138 rue Fondchaudière à Angoulême).

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 20 000 €

☞ Consommation : 3 727.74 € correspondant au transfert en compte définitif pour l'immeuble 93 rue de Bordeaux.

Chapitre 10 – Dotations – Fonds divers.

☞ Crédits ouverts : 8 000 €

☞ Recettes perçues : 12 038.64 € correspond au versement du Fonds de compensation de la TVA 2020.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

☞ Crédits ouverts : 3 000 000 €

☞ Recettes perçues : 3 059 700 €

Les participations statutaires 2022 ont été titrées en totalité pour un total de 3 000 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente

1 800 000 €

- Ville d'Angoulême	300 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Grand Angoulême	300 000 €

Par ailleurs, une avance de subvention Fonds friches d'un montant de 59 700 € a été perçue pour le 164/170 rue de Bordeaux.

Chapitre 16 – Emprunts.

☞ Recettes perçues : 1 242.58 €, correspond à un remboursement de trop versé pour la rente viagère du 93 rue de Bordeaux [suite au décès du rentier].

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

☞ Recettes perçues : 107.52 € (remboursement de frais d'actes sur l'acquisition du 105 rue de Bordeaux).

.....

Monsieur Xavier BONNEFONT, 1^{er} Vice-Président du Comité Syndical du Pôle Image Magelis, est désigné Président de séance.

A l'issue de l'examen et du débat sur le Compte Administratif 2022, et préalablement au vote, monsieur Philippe BOUTY se retire de la salle.

Les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le Compte Administratif 2022 du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 20 Mars 2023
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 20 Mars 2023
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 20 Mars 2023

Signé: Le Président

**Le Président,
Philippe BOUTY**

